



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CDEN DU 3 MARS 2022

Madame la Préfète,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs,

La réunion de ce jour a pour principal objet de dresser les perspectives de la rentrée 2022, soit, en d'autres termes, d'acter les moyens alloués dans les écoles et établissements de notre département.

Concernant le premier degré, nul doute que le contexte démographique sera régulièrement mis en avant au cours de cette réunion pour justifier un certain nombre de mesures. De même, on nous indiquera que la situation sera forcément meilleure que l'année en cours dans la mesure où le P/E, soit le ratio du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves, progressera. Tout en ne reniant pas ces faits, l'UNSA Education souhaite toutefois mettre en garde les membres de ce Conseil : non, les conditions d'enseignement ne seront pas partout meilleures l'an prochain, elles seront même dégradées à certains endroits.

Les priorités ministérielles, rappelées par Monsieur l'Inspecteur d'Académie en comité technique, sont les suivantes : attention portée à la ruralité en limitant notamment les classes à 24 élèves sur les niveaux GS-CP-CE1 ; poursuite (et achèvement en REP+) du dédoublement des GS en éducation prioritaire ; répondre à la forte demande en matière

de moyens dédiés à l'école inclusive. A ces priorités, nous ajouterons l'évolution à la hausse du régime de décharge de certaines directrices et directeurs d'école qui représente à elle seule un coût de 12 postes.

Pour mettre en œuvre ces priorités, et alors que le système éducatif a été fortement éprouvé par deux années de crise sanitaire, le ministère a donc généreusement octroyé 1,5 poste de professeurs des écoles pour notre département. Nul besoin, dès lors, de suivre un enseignement en mathématiques jusqu'en terminale pour s'apercevoir qu'il va bien falloir fermer de nombreuses classes pour financer tout cela. Ce nombre de fermetures, vous l'avez donc évalué à 41. Des fermetures qui dégraderont forcément les conditions d'enseignement dans les écoles impactées. Notons également que la mise entre parenthèse du chantier relatif à l'offre éducative en milieu rural liée à la crise sanitaire risque d'amener aujourd'hui à des situations d'écoles à deux classes à quadruple niveaux avec des effectifs supérieurs à 25. Des conditions qui ne feront qu'amplifier le déficit d'attractivité de ces écoles, tant du côté des familles que de celui des enseignants.

Concernant l'éducation prioritaire, nous réaffirmons ici les limites du dispositif classes à effectif réduit en GS, CP et CE1. Outre l'efficacité même de celui-ci remis en cause par certaines études, nous en dénonçons le carcan qu'il impose aux équipes en ce qui concerne les répartitions pédagogiques. Ainsi, et on le voit à travers le projet qui nous est présenté ici, les ouvertures et fermetures de classes peuvent se succéder d'une année sur l'autre, compromettant la stabilité de l'équipe. Trop souvent encore, on constate les dilemmes éthiques auxquels sont confrontés nos collègues lorsqu'il va s'agir de proposer un CM1 à 25 alors que les classes de CP n'excèdent pas 10 élèves. Inversement, peut-on considérer que des classes à 18 élèves puissent être étiquetées « à effectif réduit ». L'UNSA Education rappelle ici ses mandats en la matière : aucune classe à plus de 20 élèves en éducation prioritaire, quel que soit le niveau, avec la mise à disposition d'un maître surnuméraire, tel que le proposait par exemple le dispositif « Plus de maîtres que de classes » et qui permettait aux équipes de déterminer elles-mêmes leurs priorités en fonction de leurs élèves et au bénéfice réel de ces derniers.

Pour l'UNSA Education, financer ces priorités ministérielles par le seul effet d'aubaine engendré par la baisse démographique (et donc par des fermetures de classes) est inacceptable et ne témoigne absolument pas d'un soi-disant effort de la nation en faveur de l'école primaire.

Dans le second degré, la politique de coupes budgétaires drastique engagée dès l'arrivée du Ministre Blanquer se poursuit avec un retrait de 440 emplois sur le territoire national à la rentrée prochaine. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale. En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein. C'est ainsi que les 18 postes supprimés dans notre académie sont artificiellement transformés en dotation positive de 13 postes ! Une interprétation honnête aurait acté la disparition de 18 cadres A de la fonction publique parmi les corps enseignants du 2nd degré. C'est évidemment une bien mauvaise nouvelle dans une région déjà fortement éprouvée.

A nouveau, est niée la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Enfin, la désaffection des concours mais également, phénomène nouveau la difficulté à recruter des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

Cette rentrée 2022 sera donc très vraisemblablement la dernière préparée sous l'égide d'un ministre désormais totalement discrédité, comme a pu en témoigner la grève massive du 13 janvier dont chacun aura pu constater qu'elle était soutenue par l'opinion publique. Un ministre qui achève cette mandature en étant semble-t-il d'ailleurs davantage préoccupé par la recherche d'un point de chute en mai prochain, ou par la nomination à des postes

clefs de personnalités controversées comme celle du nouveau président du Conseil Supérieur des Programmes, que par l'amélioration du service public et laïque d'Education.

Nous ne pouvons pas conclure cette déclaration sans évoquer la crise qui secoue le monde actuellement. En attaquant un pays souverain, le dirigeant russe viole les traités internationaux, bascule définitivement dans le camp des dictateurs et plonge l'Europe dans la guerre, la vraie, celle dont on pensait désormais notre continent préservé. Ce faisant, il nous rappelle que le nationalisme populiste demeure le poison de la démocratie, ainsi qu'une terrible menace pour la paix et l'humanité.

Dès le 24 février, l'UNSA condamnait fermement une offensive militaire intolérable et injustifiable.

Pour l'UNSA Education, la flamme qui nous guide en tant que professionnel de l'Education, est celle qui combat l'obscurantisme, et l'extrémisme politique et religieux. Dans ce contexte, et alors que d'importantes échéances politiques s'annoncent, l'UNSA Education rencontrera dans les jours à venir les représentants des partis politiques républicains et apportera son point de vue en déployant des arguments là où sont véhiculés des thèses d'extrême droite et du national populisme.

C'est avec une citation de Jean Zay, prononcée lors de son discours en mai 1939 au congrès de la ligue de l'enseignement que nous souhaitons conclure notre déclaration :

« La France, Mesdames et Messieurs, la France est en cet instant une lueur, un flambeau, une lumière, que les vents contraires couchent parfois ; mais chacun sent bien que si elle s'éteignait, une nuit sombre tomberait sur le monde, une de ces nuits dans laquelle les hommes, à tâtons, dans l'horreur et l'épouvante, se chercheraient dans l'angoisse de ne s'être pas retrouvés assez tôt... »

David REBIERE, Maxime PARUCH,
Tamimount ZANZAN, Laurence PLOUVIEZ.